

L'école, notre bien commun



L'annonce de la fermeture d'une classe à l'école maternelle nous a tous ému. Ce constat résulte d'une baisse constante de l'effectif.

Il nous appartient d'y apporter des réponses.

C'est ainsi que nous lançons une campagne d'information et de sensibilisation auprès des familles sur les inscriptions pour la rentrée 2025/2026, afin que soit maintenue cette classe.

En effet, certains enfants de la commune sont inscrits dans des écoles autres que celle de Chancelade.

Ainsi, élus et service de la Ville de Chancelade sont engagés dans la campagne d'inscription à l'École maternelle.

L'objectif est de retrouver l'effectif de l'an passé, et ainsi maintenir la cinquième classe de l'école maternelle.

Pascal SERRE
Maire de Chancelade



“ La Ville de Chancelade
répond de façon active et
concrète à l'annonce de
fermeture d'une classe à
l'école maternelle.

Il s'agit, avec cette campagne
d'inscriptions de maintenir l'effectif
de l'année dernière. ”

Edith Toullier
Conseillère déléguée aux écoles



Vos conseillers vous écoutent...



Gilbert COUDASSOT Adjoint à la
Cohésion sociale - Tél. 05 53 07 91 00
Courriel : cabinet@chancelade.fr



Edith TOULLIER - Conseillère déléguée aux
écoles - Tél. 05 53 07 91 00
Courriel : cabinet@chancelade.fr

La rentrée, c'est maintenant



chancelade.fr





**Tous ensemble,
nous pouvons
maintenir notre
classe**

La Ville de Chancelade a pris acte des raisons du projet de la suppression d'une classe à l'école maternelle.

Nous considérons que ce projet peut, avec le concours de toutes les familles, ne pas aboutir.

Ainsi, nous avons engagé cette action d'information et d'accompagnement aux inscriptions à l'école maternelle.

Certains parents, pour de légitimes raisons, ont inscrit leurs enfants dans d'autres écoles.

C'est à eux que nous nous adressons.

Pour faciliter la réflexion et l'action nous avons différé exceptionnellement la date des inscriptions au 30 juin.

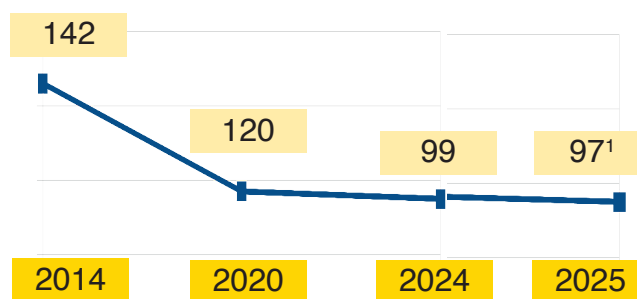
La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale prendra sa décision définitive au vu de l'effectif constaté le jour de la rentrée.

À ce jour, il ne manque que 7 nouveaux enfants... à l'école maternelle.

Gilbert Coudassot
Adjoint délégué à la Cohésion sociale



Évolution de l'effectif à l'école maternelle de Chancelade



¹ Effectif arrêté au 31 mars 2025

Après un important développement de la population, notamment des actifs, entre 1975 et 2000, Chancelade a connu un vieillissement naturel accompagné d'une évacuation des plus jeunes au-delà de la commune.

Malgré son attractivité géographique, l'absence de réponses en termes de logements, explique pour partie cette situation.

Le programme de logements mis en place depuis 2020 (300 logements) et la forte demande constatée répondent à ce constat.

Les effets positifs sur l'effectif de l'école maternelle, mais aussi de l'école élémentaire se feront sentir progressivement à partir de 2030.

Pour vous accompagner



Adeline Penneroux vous informera et vous accompagnera dans vos démarches.

Pour l'école maternelle, sont concernés les enfants nés en 2022.

La période d'inscription est exceptionnellement prolongée jusqu'au 30 juin.

Hôtel de Ville de Chancelade
Avenue des Reynats
Tél. 05 53 07 91 07
social@chancelade.fr



Informations sur le site de la commune

chancelade.fr



Agathe Dumez
Présidente de
l'Association
des Parents
d'Élèves

En complément de notre pétition contre la fermeture de la cinquième classe à l'école maternelle, nous soutenons l'action municipale particulièrement dynamique et concrète.

Ainsi, nous faisons appel aux familles pour qu'elles inscrivent leurs enfants à l'école maternelle de leur commune de résidence, Chancelade. L'avenir et le bien être de nos enfants en dépendent.